

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VIOR ANNONCE QU'ELLE A PROCÉDÉ À LA DISTRIBUTION D'UN DIVIDENDE EN NATURE SOUS LA FORME D' ACTIONS ORDINAIRES D'AURVISTA GOLD CORPORATION

Québec, Canada, le 20 mars 2017 — Société d'exploration minière Vior Inc. (TSXV - VIO, FRANKFURT - VL5) (« **Vior** » ou la « **Société** ») déclare qu'elle a réalisé aujourd'hui la distribution annoncée précédemment d'un dividende extraordinaire en nature (le « **dividende** ») d'un total de 13 796 795 actions ordinaires d'Aurvista Gold Corporation (« **Aurvista** ») (veuillez vous reporter au communiqué de presse de la Société daté du 7 mars 2017 pour de plus amples renseignements sur le dividende).

En fonction du cours de clôture des actions ordinaires d'Aurvista à la Bourse de croissance TSX le 17 mars 2017, la valeur du dividende s'établit à 0,345 \$ CA par action ordinaire d'Aurvista reçue par un actionnaire de Vior. Tel qu'il était indiqué dans son communiqué de presse du 7 mars 2017, la Société a désigné le dividende comme « dividende déterminé » pour les besoins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les actionnaires de Vior sont donc invités à consulter leurs propres avocats et conseillers en fiscalité quant à leur situation particulière.

Immédiatement avant la distribution du dividende, Vior détenait, directement ou indirectement, (i) 20 485 800 actions ordinaires d'Aurvista et (ii) des bons de souscription d'actions ordinaires conférant à Vior le droit d'acheter 800 000 actions ordinaires d'Aurvista. Si Vior avait exercé tous les bons de souscription qu'elle détenait avant la distribution du dividende, elle aurait eu la propriété de 21 285 800 actions ordinaires d'Aurvista, ce qui représente, après dilution partielle, 15,8808 % des actions ordinaires d'Aurvista qui seraient alors émises et en circulation.

Immédiatement après la distribution du dividende, (i) si Vior exerce tous les bons de souscription qu'elle détient, et (ii) si un certain nombre d'actions ordinaires d'Aurvista sont remises à Vior, étant donné qu'aucune fraction d'action n'a été distribuée et que le nombre d'actions ordinaires distribuées a été arrondi à la baisse au nombre entier le plus près dans le cadre du dividende, Vior aurait la propriété de 7 510 442 actions ordinaires d'Aurvista, soit, après dilution partielle, 5,6 % des actions ordinaires d'Aurvista qui seraient alors émises et en circulation. Par conséquent, Vior cesse d'être un initié d'Aurvista en vertu des lois applicables sur les valeurs mobilières.

Vior s'est défait des 13 796 795 actions ordinaires d'Aurvista décrites dans le présent communiqué de presse puisque, depuis qu'elle a reçu les actions ordinaires d'Aurvista en août 2011 à la suite de la vente par Vior du projet aurifère Douay à Aurvista, son intention a toujours été de distribuer à ses actionnaires le maximum de ces actions ordinaires d'Aurvista suivant leur libération de l'entiercement en vertu des lois applicables sur les valeurs mobilières. Par ailleurs, conformément auxdites lois applicables sur les valeurs mobilières, Vior peut, de temps à autre et à tout moment, acquérir des actions et (ou) d'autres titres de participation, titres de créance ou autres titres ou instruments supplémentaires d'Aurvista (collectivement, les « **titres** »), sur le marché libre ou autrement, et elle se réserve le droit de se défaire d'une partie ou de la totalité de ces titres sur le marché libre ou autrement, de temps à autre et à tout moment, et d'effectuer des opérations semblables à l'égard de ces titres, le tout selon les conditions du marché, l'état des activités et les perspectives d'Aurvista et d'autres facteurs pertinents.

Une copie de la déclaration que doit déposer Vior relativement au dividende décrit ci-dessus aux termes du système d'alerte sera disponible sur SEDAR dans le profil d'Aurvista. Le présent communiqué de

presse est émis aux termes des dispositions relatives au système d'alerte prévues par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières.

Profil de la Société

Vior a pour stratégie corporative de générer, d'explorer et de développer des projets de qualité dans les meilleurs secteurs reconnus et accessibles. Vior possède actuellement environ 6,7 millions d'actions ordinaires de la société Aurvista Gold Corporation (TSX-V : AVA), détenteur du projet aurifère Douay).

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Claude St-Jacques
Président
No de tél. : 418-692-2678
cstjacques@vior.ca

Marc L'Heureux
Vice-président, Exploration
No de tél. : 450-746-1771
mlheureux@vior.ca

Site Web : www.vior.ca
SEDAR : Société d'exploration minière Vior inc.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.